

*Le SNEP-FSU s'est adressé au comité de candidature Paris 2024 ; voici les réponses (en bleu) apportées par Marie DE TAISNE le 02/06/17, au titre de la direction de la communication Paris 2024.*



### Trois questions du SNEP-FSU

### au comité de candidature de Paris pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024



Comme toute candidature pour des événements internationaux, les Jeux de Paris 2024 suscitent de la part de certains une contestation voire une opposition forte. En dehors des questions idéologiques sur le sport, sur les travers du sport de haute compétition, les arguments mis en avant sont liés à des questions économiques et sociales dans un contexte de crise et de volonté de maîtrise budgétaire, à des questions environnementales et à des questions liées à la politique sportive du pays.

**1/ Les précédents Jeux organisés dans le monde ont montré une certaine gabegie financière : explosion des budgets prévisionnels, construction d'infrastructures inutilisées par la suite, retombées financières très relatives etc. La candidature de Paris semble vouloir rompre avec ces Jeux de la démesure qui mettent parfois à mal les finances publiques. Plutôt que des coûts, les Jeux Olympiques & Paralympiques peuvent-ils relever d'une problématique d'investissement pour l'avenir ? Les engagements financiers seraient de quelle hauteur et seraient-ils effectivement maîtrisés ?**

Cette politique de réduction des coûts et des investissements a été initiée par le CIO. Toutes les villes candidates pour l'accueil des Jeux doivent maintenant respecter le cadre défini par le CIO à travers l'Agenda 2020. Cette feuille de route a notamment pour but de penser des Jeux plus durables d'un point de vue financier tout en veillant à réduire les « éléphants blancs », ces infrastructures inutilisées après les Jeux.

Paris 2024 respecte cet Agenda 2020 et s'est engagée dès le début de la candidature dans une démarche responsable, particulièrement sur le plan financier. Notre ambition est claire : apporter toutes les garanties de Jeux économiquement profitables et durables. Le budget d'investissement en infrastructures pour les Jeux sera de 3 milliards dont 1,5 milliards d'euros sur 7 ans pour construire notamment 4 500 logements et un centre aquatique. Des équipements qui seront utilisés pour les Jeux mais qui représentent un héritage pour plusieurs décennies pour les territoires et les habitants.

Quant aux retombées économiques des Jeux, une étude du CDES de Limoges montre que Paris 2024 créera 250 000 emplois en Ile de France et aura un impact de 10,7 Mds d'euros. Autant d'éléments qui permettent de montrer que les Jeux peuvent créer de la valeur tout en répondant à des enjeux locaux.

**2/ Sotchi et Pékin, pour ne citer que deux exemples, ont été des Jeux catastrophiques au plan écologique. Dès 1994, le CIO et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) s'engageaient de concert à intégrer le développement durable dans les grandes manifestations sportives. En 2004, le respect de l'environnement est officiellement devenu le 3<sup>e</sup> pilier de l'olympisme, avec les sports et la culture. Comment les Jeux de Paris 2024, au travers de sa charte « éco-responsabilité », travaille à garantir un respect environnemental et à être « exemplaire » sur la question ?**

Paris 2024 seront les Jeux les plus durables de l'histoire. Pour cela, nous avons recruté un expert du développement durable au sein du comité, nous avons signé un accord avec le WWF et le Yunus Center, nous avons monté un comité d'excellence environnementale, nous sommes le premier comité de candidature à obtenir la norme ISO 20121.

Notre objectif est clair : réduire de 55% les émissions de CO2 par rapport aux Jeux de Londres.

Le Village des athlètes a été entièrement conçu pour être à la pointe de l'innovation en matière de technologies d'économie d'énergies et d'énergies propres afin de laisser en héritage un quartier exemplaire sur le plan environnemental. Le village sera également exemplaire sur le recyclage tandis que 100% des spectateurs pourront se rendre sur les sites *via* les transports en commun.

Notre engagement va plus loin : il s'agit aussi d'utiliser les Jeux et les 7 ans d'organisation qu'ils supposent pour faire de Paris un laboratoire d'innovations durables afin d'aboutir à des solutions répliquables dans le monde entier.

**3/ La question de l'héritage des Jeux est une question cruciale pour ne pas faire de ces Jeux un simple spectacle mondial mais bel et bien le déclencheur de nouvelles politiques ayant notamment trait au développement du sport pour tous. La France est loin d'être exemplaire sur cette question avec un ministère des sports sans envergure (très faible budget, missions des acteurs dévoyées, personnels gérés par des ministères sociaux...), une Education Physique et Sportive à l'école affaiblie par des programmes disciplinaires qui l'éloignent de la pratique sportive... Comment, sur ce plan, les JOP de Paris pourraient enclencher une dynamique nouvelle et une action publique beaucoup plus volontariste ?**

Le comité de candidature comporte un département Impact et Héritage. Ce département a d'ores et déjà mis en place des initiatives permettant de développer la pratique du sport pour tous. Elle a, par exemple, en lien avec l'Etat, mis en place dans les programmes scolaires une semaine Olympique et Paralympique ainsi que de nombreuses actions avec le CNOSF ou des ONG comme Play International. Notre objectif est de placer le sport au cœur de la société et notamment d'œuvrer à renforcer la notion d'éducation par le sport pour former une génération 2024 plus « sportive ».

Grâce à la semaine Olympique et Paralympique, plus de deux millions d'enfants ont déjà été initiés aux sports olympiques et paralympiques et aux valeurs du sport. Nous sommes aussi allés en Haïti, au Kosovo et au Burundi pour partager le programme « Playdagogie », créé avec PlayInternational. Nous faisons aussi de nombreuses interventions dans les écoles pour éduquer les enfants au sport, ses impacts bénéfiques sur la santé, et ses valeurs.

La dynamique de la candidature a aussi conduit les membres fondateurs à mettre en place des actions permettant d'accroître la pratique sportive. Ainsi la Ville de Paris s'est engagée à ce que 100% des sites de compétition soient accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les équipements scolaires de proximité seront aussi ouverts au public en dehors des heures d'ouverture des écoles pour mettre à la disposition de tous un équipement sportif.

Ces initiatives permettent de réaliser notre ambition dès la phase de candidature. Cette dynamique se prolongera si nous sommes désignés ville-hôte le 13 septembre à Lima. En effet, à côté du Comité d'Organisation et de la Société de Livraison des équipements, nous aurons une structure dédiée à l'Héritage qui pilotera avec l'Etat tous les programmes d'Education par le sport.